



# Le Dampsois Infos

n° 83

Journal d'information  
de la commune des Damps  
AOÛT 2024 À JUILLET 2025

Vidéoprotection  
VÉGÉTALISATION  
Commerce local  
Village d'artisans

## Édito

par Katia CAMUS  
Maire des Damps



Chères Dampsoises,  
Chers Dampsois,

C'est dans un climat international tendu que l'équipe municipale a poursuivi la feuille de route qu'elle s'était fixée.

À l'automne dernier, nous avons inauguré les cours d'écoles végétalisées: elles sont désormais de véritables îlots de fraîcheur. Lors des derniers épisodes de chaleur, ces aménagements ont été testés et approuvés, tant par les enfants que par les enseignantes.

Tout récemment, nous avons installé des équipements de vidéoprotection pour renforcer la sécurité publique, et nous avons remplacé les candélabres de l'avenue de la Forêt de Bord par des équipements plus robustes, esthétiques et moins énergivores.

Je souhaite aussi partager avec vous d'autres bonnes nouvelles qui, j'en suis certaine, insuffleront un vent nouveau et redynamiseront notre commune : il y a quelques mois, le Bar de la Place et le Stoner Café ont fermé leurs portes. Dans quelques semaines, ils seront de nouveau ouverts !

Le Bar de la Place deviendra le « Bistrot de la Souris Verte » qui, en plus d'être un bar-restaurant, sera aussi un lieu d'échange et de détente. Il y fera bon se retrouver entre amis ou en famille pour partager un verre et des moments simples.

Quant à lui, le Stoner Café est en pleine transformation pour devenir « DAMPS Pizza ». Nous pourrons, sans aucun doute, y déguster de délicieuses créations qui feront le bonheur des petits et des grands.

Ces arrivées sont la preuve que notre commune est attractive et qu'elle offre un cadre propice au développement de nouvelles activités, mais les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là !

L'ancien site Bosch, un lieu chargé d'histoire pour notre territoire, va connaître une formidable renaissance. Nous allons y voir éclore un projet ambitieux et porteur d'avenir : un village d'artisans. Ce futur espace sera dédié au savoir-faire local, à la créativité et à l'authenticité. Il offrira une vitrine exceptionnelle à nos artisans.

Ces nouveaux projets sont le fruit d'un travail collectif et de la volonté partagée de rendre notre commune toujours plus vivante, plus accueillante et plus dynamique. Ils témoignent de l'engagement de chacun pour le développement de notre territoire.

Enfin, pour découvrir les autres actualités de la commune, je vous invite à parcourir les quelques pages de cette nouvelle édition du Dampsois.

Bien à vous tous.



## ÉVÉNEMENTS

### ► Les nouveaux commerçants

#### OUVERTURE DE DAMPS PIZZA



C'est avec grand plaisir que nous accueillerons prochainement, Mohammed ZERROUKI, nouveau commerçant déjà expérimenté, qui ouvrira une pizzeria « DAMPS Pizza » dans les anciens locaux du bar « Le Stoner » entièrement rénovés pour l'occasion.

Prévue pour courant septembre, cette nouvelle adresse promet de devenir un lieu incontournable pour les amateurs de bonnes pizzas.

Ce nouvel établissement proposera, dans un premier temps, un service sur place pour ceux qui souhaitent déguster une pizza dans une ambiance conviviale, ainsi que des pizzas à emporter pour les soirées à la maison. Mais ce n'est pas tout !

Dans un second temps, pour satisfaire toutes les envies, même les plus tardives, un distributeur de pizzas

sera également mis à disposition. Une solution idéale pour un dîner improvisé ou une fringale nocturne. L'arrivée de ce nouveau commerce est une excellente nouvelle pour l'attractivité de notre commune.

#### RACHAT DU BAR DE LA PLACE



Nous sommes ravis de vous annoncer une autre excellente nouvelle pour l'animation et le dynamisme de notre commune : les murs de l'emblématique « bar de la Place » ont récemment été rachetés par Blandine GIRARD, commerçante sympathique et dynamique, qui va donner une nouvelle vie à ce lieu stratégique de notre commune.

La nouvelle propriétaire, qui a entrepris d'importants travaux de rénovation, ouvrira prochainement les portes d'un bar-restaurant entièrement relooké et renommé « Le Bistrot de la Souris Verte ».

Ce futur lieu promet de devenir un véritable pôle de convivialité et de gourmandise, où chacun pourra se retrouver pour partager un moment agréable.

Fermé après « Le Stoner », le « Bar de la Place » était le dernier bar de la commune. La municipalité avait alors décidé d'acquérir la licence IV de cet établissement, lorsqu'elle a été vendue aux enchères.

Nous nous réjouissons donc de la renaissance de ce bar.

Nous souhaitons la bienvenue à Mohammed et à Blandine et leur adressons tous nos vœux de réussite pour leur nouveau challenge.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux de ces deux commerces et de leur date d'ouverture officielle, via Facebook et Panneau Pocket. Restez connectés !



### ► La Doyenne de la commune a célébré ses 100 ans !

La doyenne de la commune, Mme Maria THOREL, est centenaire depuis le 25 septembre 2024.

Atteindre un siècle de vie est un véritable privilège et une source d'inspiration pour nous tous.

Cette dame a traversé un siècle d'histoire, de bouleversements et d'évolutions.

Elle a été témoin de changements profonds dans notre société et dans notre commune, et porte en elle une mémoire vivante d'un passé que beaucoup d'entre nous n'ont connu qu'à travers les livres.

Nous lui souhaitons encore de nombreux moments de bonheur.





## ÉVÉNEMENTS

### ► L'inauguration des cours d'école végétalisées



Le vendredi 15 novembre, à l'issue de 6 mois de travaux, a eu lieu l'inauguration de la végétalisation des cours d'écoles élémentaire et primaire du groupe scolaire Jules Verne aux Damps, en présence de Monsieur le sous-préfet Nicolas LEBAS, du président de l'agglomération Seine Eure Bernard LEROY, du sénateur Hervé MAUREY, de la sénatrice Kristina PLUCHET, de la Vice-Présidente du conseil départemental de l'Eure Myriam DUTEIL, des conseillers départementaux Arnaud LEVITRE et Mariannick DESHAYES, de nombreux élus locaux, des enseignants, des parents d'élèves et leurs enfants, des

dampsois, des animateurs ALSH... Ce projet, initié en 2022, visait à lutter contre les îlots de chaleur, désimperméabiliser les sols, gérer les eaux de pluie et repenser les espaces extérieurs du groupe scolaire de façon à répondre aux besoins pédagogiques et ludiques de l'école. Objectifs : créer un espace sportif, un espace de jeu, un espace permettant de mener des ateliers pédagogiques (temps de lecture, cours en extérieur) ainsi qu'un espace vélo pour encourager les mobilités douces. Au total, il a été planté 15 arbres, 704 arbustes et 2 429 plantes vivaces, graminées et bulbes, dont certaines par les enfants de l'école maternelle. Le contraste est saisissant : passage d'une cour 100% bitume avec quelques lignes de marquage au sol à un véritable écrin de verdure avec des jeux en bois et des espaces plantés partout. La commune a bénéficié de 74% d'aides publiques sur le montant HT du projet, sans lesquelles ce projet aurait probablement été compromis.



#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI ET MERCREDI  
14h30 – 17h30

MARDI  
14h30 – 19h30

JEUDI ET VENDREDI  
9h – 12h



## ÉVÉNEMENTS

### ► Les sorties running

A l'initiative d'un conseiller municipal, deux sorties running ont été organisées : les dimanches 29 décembre 2024 et 23 février 2025. Ce fut un beau moment de partage.

### ► La visite du nouveau Préfet

Le Préfet du département de l'Eure, Charles GIUSTI, a effectué une visite officielle dans la commune le 22 juillet 2025, accompagné du Sous-Préfet des Andelys, Nicolas LEBAS. Cette visite a été l'occasion pour le maire et ses adjoints, de présenter au Préfet les réalisations récentes qui ont été subventionnées par l'Etat.

### ► Les réunions de quartiers

Le maire, accompagné de ses adjoints et de quelques conseillers municipaux se sont rendus dans 4 quartiers de la commune, les 8, 15, 22 et 29 mars 2025 afin d'échanger avec les habitants sur les projets en cours et à venir. Les personnes présentes ont pu également évoquer différents sujets concernant la vie de la commune. Certaines des suggestions formulées donneront lieu à des actions communales.



### ► La matinée de participation collective



Le samedi 17 mai, une belle énergie collective s'est déployée dans notre commune à l'occasion d'une matinée de participation citoyenne autour de la plantation et de la peinture.

Petits et grands se sont réunis dans une ambiance conviviale pour embellir ensemble leur environnement.

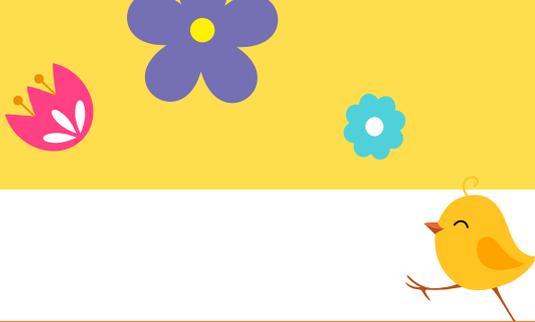
Dès 9h30 les jardiniers ont retroussé leurs manches pour s'atteler à la plantation de fleurs. Armés de plantoirs, de gants et d'un enthousiasme communicatif, les volontaires ont transformé un parterre abandonné en un joli coin de verdure. En parallèle, un autre groupe s'est consacré à la mise en couleur de la ruche et du pressoir décoratifs.

Cette matinée a été bien plus qu'un simple chantier participatif : elle a

renforcé le lien entre les habitants, suscité la fierté d'agir ensemble et insufflé une dynamique positive pour l'avenir.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et leur implication.





## ÉVÉNEMENTS

### ► La réunion d'accueil des nouveaux habitants

Le 21 juin matin, la municipalité a eu le plaisir d'organiser la toute première édition de l'accueil des nouveaux arrivants. Une initiative destinée à souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont récemment choisi de s'installer dans notre commune.

La rencontre s'est tenue dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, en présence des représentants des associations locales, venus présenter leurs activités et leur engagement au service de la vie communale. Ce fut l'occasion pour les nouveaux habitants de découvrir la richesse du tissu associatif, d'échanger avec leurs élus et d'entamer leurs premiers liens avec la communauté.

La matinée s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié dans le jardin, moment de partage apprécié de tous.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



## BRÈVES

### ► Boîte aux lettres « Les Papillons »

La commune soutient l'association « Les Papillons » qui a été créée dans le but de lutter contre toutes les formes de maltraitance faites aux mineurs en leur offrant un outil innovant de libération de la parole.

Ainsi, une boîte aux lettres Papillons® sera installée dans la cour d'école à compter de septembre 2025. Une réunion de sensibilisation sera organisée à la rentrée sur le temps méridien.

Par ailleurs, des QR codes seront installés à différents endroits de la commune, afin de permettre aux détenteurs de smartphones de signaler directement un cas de maltraitance.



### ► Départ en retraite

Catherine LEFEBVRE a fait valoir ses droits à la retraite à compter du

28 février 2025. Elle a été remplacée, pour occuper le poste d'agent de

restauration, par Emilie PARE.



## BUDGET

### ► Bilan financier 2024

#### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses courantes : frais généraux (eau, électricité, téléphone, fournitures, restauration scolaire...), les frais de personnel, la subvention au CCAS, les subventions aux associations, le remboursement de la dette... => 1 144 175 €

- Recettes : les impôts locaux (taxes foncières et d'habitation), dotations versées par l'Etat, autres produits (restauration scolaire, location salle des fêtes...) => 1 491 029 €

**Soit un excédent de 346 853 €**

**BUDGET D'INVESTISSEMENT :** correspond à un programme d'investissements annuel adapté à notre capacité financière afin de réaliser des travaux de réfection et/ou d'aménagement relatifs à des biens communaux et de renforcer l'attractivité de la commune.

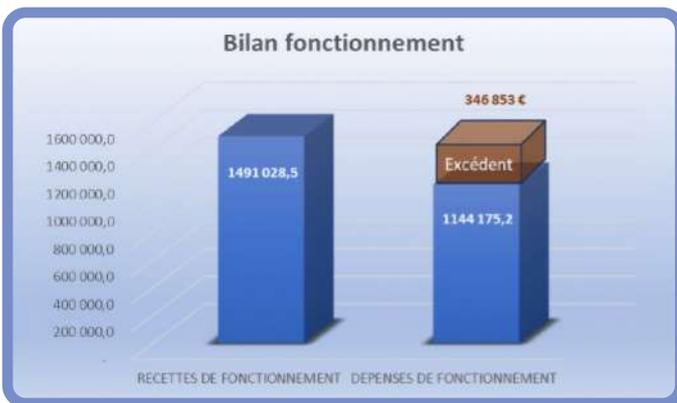
Les projets d'investissements sont financés grâce à notre autofinancement et aux subventions.

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2024.

- Dépenses => 803 779 €

- Recettes => 871 813 €

**Soit un excédent de 68 033 €**



**La bonne maîtrise des dépenses publiques a permis, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts.**



## CCAS

### ► Les aides de fin d'année

Fin 2024, le CCAS a aidé 46 familles dont 23 avec enfants, pour un montant total de 13 665 €. Ces aides consistent en un virement bancaire pour aider à régler des dépenses de chauffage et un bon d'achat chez Utile.

### ► Les ateliers équilibre

Le Centre Communal d'Action Sociale a reconduit sa participation financière

afin de permettre aux habitants de la commune, âgés de plus de 55 ans, de poursuivre leur activité à un tarif de 6 € la séance (pour 20 participants). Si vous souhaitez participer aux ateliers équilibre, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

### ► Le portage de repas à domicile

Depuis le 16 juin 2025, la commune a recours aux services de La Poste, via la Régie des 2 Airelles qui produit les repas, pour assurer le portage de repas à domicile.

Ce service n'a aucun impact financier pour les bénéficiaires car la commune continue de prendre en charge cette dépense.

### ► Le colis des aînés

En 2024, nous avons innové en proposant des colis « solo » pour les personnes seules et des colis « duo » pour les couples.

En 2025, afin d'éviter un reliquat de colis non retirés, leur commande se fera sur inscription préalable de la part des bénéficiaires.



## TRAVAUX

### ► Les candélabres de l'Avenue

Tous les candélabres de l'avenue de la Forêt de Bord ont été remplacés par de nouveaux modèles.

Ils ont été installés sur la partie Nord (côté passage piétons) et ceux de la partie Sud (côté piste cyclable) ont été déposés.

Changer les anciens candélabres de la commune pour des modèles modernes présente de multiples avantages. Au-delà de l'aspect esthétique qui embellit nos rues, il s'agit d'un investissement stratégique pour l'avenir.

Les nouveaux luminaires, équipés de la technologie LED, permettent des économies d'énergie considérables. Moins gourmands en électricité, ils réduisent significativement la facture énergétique de la commune, tout en diminuant son empreinte carbone.

De plus, ces systèmes modernes sont plus durables et nécessitent moins de maintenance, ce qui allège les coûts d'entretien à long terme. C'est donc un choix responsable, économique et bénéfique pour le confort et la sécurité de tous les citoyens.



### ► La vidéoprotection



Il y a quelques semaines, nous vous informions, via Facebook, que notre système de vidéoprotection était en service sur le territoire de notre commune.

Ce dispositif a été mis en place afin de renforcer la sécurité publique, de prévenir les incivilités et de soutenir le travail des forces de l'ordre en cas d'incident.

Les caméras ont été installées aux entrées de la commune ainsi que sur plusieurs lieux publics stratégiques, afin d'assurer une couverture efficace tout en respectant la tranquillité des habitants.

Vidéoprotection ou vidéosurveillance ? Quelle est la différence ?

Il est important de faire la distinction entre ces deux termes :

- Vidéosurveillance est souvent utilisée dans des lieux privés (commerces, domiciles, entreprises) et implique un suivi en temps réel, généralement par un agent de sécurité.
- Vidéoprotection, le terme approprié dans le cadre d'une commune, désigne l'installation de caméras sur la voie publique. Son objectif est de protéger les personnes et les biens, prévenir les actes de malveillance, et faciliter les enquêtes grâce à

l'exploitation des images, dans un cadre strictement réglementé.

Ce dispositif respecte l'ensemble des règles en matière de protection de la vie privée, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les images ne sont visionnées qu'en cas de nécessité, par des agents habilités.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées par la municipalité pour améliorer le cadre de vie et la sécurité aux Damps.

### ► La réfection du toit terrasse de la salle Octave Mirbeau

Les toits végétalisés, sont souvent plébiscités pour leurs atouts écologiques et esthétiques (isolation thermique et phonique, gestion des eaux pluviales, biodiversité), mais présentent parfois des défis, notamment en termes de poids sur la structure et de complexité de détection et réparation des problèmes d'étanchéité.

Considérant que le toit terrasse végétalisé situé à l'arrière de la salle des fêtes présentait des fuites, il a été fait le choix de le convertir en toit-terrasse étanche «classique».

Ces travaux ont été réalisés en juin 2025.

#### NUMÉROS D'URGENCES

Médecins **116 117**

SAMU (SMUR) **15**

Pharmacies de garde **3237**

Sapeurs-Pompiers **18 (112)**

Gendarmerie / Police **17**



## TRAVAUX

### ► L'Orée du Bois

La Siloge a terminé la construction des 6 pavillons T4 et T5 avec garage, proposés à la vente avec option d'achat.



Les 13 logements seniors locatifs de plain-pied sortiront de terre en 2026. Ils permettront de répondre à la demande croissante d'habitat de qualité, dans un quartier calme et agréable, à proximité de toutes les commodités.



## PROJETS

### ► L'ex-site BOSCH Bientôt un village d'artisans



La Communauté d'Agglomération Seine-Eure, propriétaire du site, a lancé un appel à projets, pendant l'été 2024, pour requalifier la friche Bosch, ancien site industriel, en zone artisanale.

Parmi les différentes offres reçues, celle du groupe Taïga a été retenue pour aménager le site sur 18 000 m<sup>2</sup>. Elle respectait notamment les critères imposés : énergétiques, environnementaux, architecturaux... Forte de nombreuses expériences en matière de constructions industrielles

et commerciales, cette société a bien identifié les enjeux de requalification du site, dans un environnement résidentiel à protéger.

Ainsi, l'opération qui se fera en deux phases de 6-7 locaux. Les premiers nouveaux artisans devraient être accueillis pour la fin de l'année 2026. Cette nouvelle zone dynamique et durable est une avancée majeure pour notre commune car elle va contribuer à son attractivité et à son développement économique.



## LE COIN DE L'AGGLO SEINE-EURE

### ► ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) : l'île aux enfants



Cette année, les enfants de l'Accueil de loisirs des Damps, ont pu voyager autour du monde en découvrant plusieurs pays (Italie, Espagne, Canada, Allemagne, Alaska, Laponie, Chine, Mexique, Amérique et France.). Ils ont pu découvrir certaines spécialités culinaires, puis terminer l'année en visitant le parc « France miniature » le mercredi 18 juin 2025.



## LE COIN DE L'AGGLO SEINE-EURE

L'année a aussi été marquée par le départ de la directrice de l'ALSH, Marine ITH, début mai 2025. Elle sera remplacée par Nassim GUILLAIN, le 1er septembre 2025. En attendant, Déborah FLORECCQ a géré l'intérim. Nous la remercions pour son implication dans cette mission.



## PETITS RAPPELS

### DEMANDÉS PAR LES HABITANTS LORS DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

#### ○ POURQUOI UN NOM SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES EST IMPORTANT ?

Lorsque votre nom est clairement indiqué, les services de livraison (postiers, livreurs de colis) peuvent distribuer votre courrier et vos colis avec précision et efficacité. Cela réduit les erreurs de livraison et garantit que vous recevez ce qui vous est destiné sans délai.

De plus, en cas d'urgence, la présence de votre nom peut aider les services d'urgence à identifier rapidement le bon logement, ce qui peut être crucial pour gagner de précieuses secondes.

#### ○ POURQUOI RENTRER SES POUBELLES APRÈS LA COLLECTE ?

Nous souhaitons attirer votre attention sur un geste simple mais important qui contribue grandement à la propreté et à l'embellissement de notre ville : rentrer les poubelles après la collecte.

Nous comprenons que le rythme quotidien peut être soutenu, mais laisser les bacs à déchets sur le trottoir une fois qu'ils ont été vidés présente plusieurs inconvénients :

• **Esthétique** : Les poubelles vides laissées sur le domaine public peuvent donner une impression de désordre et nuire à l'image de notre quartier.

• **Obstruction** : Elles peuvent gêner le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite, en particulier sur les trottoirs étroits.

• **Hygiène** : Dans certains cas, elles peuvent attirer les nuisibles ou être renversées par le vent, dispersant d'éventuels résidus.

• **Sécurité** : Elles peuvent gêner la visibilité aux carrefours.

Pour ces raisons, nous vous remercions par avance de prendre l'habitude de **rentrer vos poubelles dès que possible après le passage des services de collecte**, idéalement le soir même du ramassage.



## PETITS RAPPELS

### DEMANDÉS PAR LES HABITANTS LORS DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

En adoptant ce réflexe citoyen, nous contribuons tous ensemble à faire de notre ville un lieu encore plus agréable à vivre, propre et accueillant pour tous.

Merci de votre coopération !

#### ○ S'IL VOUS PLAÎT, NE NOURRISEZ PAS LES ANIMAUX SAUVAGES !

Nous aimons tous observer la faune locale, qu'il s'agisse des oiseaux qui visitent nos jardins, des écureuils qui courent dans les parcs ou des canards qui nagent dans les étangs. Cependant, aussi tentant que cela puisse être, il est crucial de ne pas nourrir ces animaux. Ce geste, souvent fait avec de bonnes intentions, peut en réalité leur causer plus de tort que de bien.

#### Pourquoi ne pas les nourrir ?

- **Ils perdent leur instinct naturel** : Les animaux nourris par les humains peuvent devenir dépendants de cette source de nourriture facile. Ils perdent alors leur capacité à chercher de la nourriture par eux-mêmes, ce qui peut les rendre vulnérables en l'absence de distribution.
- **Risques pour leur santé** : La nourriture que nous leur donnons, comme le pain ou les restes de table, n'est pas adaptée à leur régime alimen-

taire naturel. Cela peut entraîner des carences nutritionnelles, des maladies, voire des déformations osseuses, notamment chez les oiseaux aquatiques.

- **Propagation de maladies** : Le regroupement d'animaux au même endroit pour se nourrir augmente le risque de transmission de maladies entre eux, et potentiellement aux animaux domestiques ou même aux humains.
  - **Augmentation de la population et nuisances** : Une nourriture abondante peut entraîner une surpopulation de certaines espèces, ce qui peut perturber l'équilibre de l'écosystème local et créer des nuisances (dégradations, fientes, bruits).
  - **Comportements agressifs** : Certains animaux peuvent devenir agressifs en associant les humains à la nourriture, ce qui peut créer des situations dangereuses, surtout s'ils se sentent menacés ou affamés.
- **AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS**  
Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines. Par égard pour les agents chargés de l'entretien et du nettoyage de nos rues et espaces verts ainsi que pour

l'ensemble de nos administrés, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines.

Très négatives pour l'image de notre commune, les crottes de chiens sont aussi inacceptables en termes d'hygiène et de santé publique.

Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément.

Tout manquement à cette règle peut être sanctionné d'une amende. La municipalité ne manquera pas d'appliquer cette sanction si nécessaire.



Par ailleurs, il est rappelé aux propriétaires de chiens que leur animal doit être tenu en laisse dans tous les espaces publics et qu'il est interdit de les laisser errer dans le village. Pour la sécurité de tous, merci de respecter ces règles.



Dans notre commune, tout démarcheur, quel que soit son domaine d'activité (artisan, agent immobilier, vendeur d'alarmes, de fruits, etc.), doit obligatoirement se rendre en Mairie pour obtenir une autorisation écrite, valable pour une durée limitée, il doit être en mesure de vous la présenter.

#### À ce jour, aucune autorisation n'a été délivrée

Nous vous recommandons donc d'être particulièrement vigilants si un démarcheur se présente à votre domicile.



## ACTIVITÉS MUNICIPALES

### ► Repas des Aînés

**6 OCTOBRE 2024**

Organisé sur le thème des médaillés Français aux J.O., ce repas a rassemblé 118 personnes autour d'un

menu gastronomique et en profitant des imitations en chanson d'Armelle.



### ► Octobre Rose

**12 OCTOBRE 2024**

Cette 1ère édition a rencontré une vive mobilisation avec près de 150 inscriptions. Après un réveil musculaire en musique sur le terrain multisport le cortège s'est élané

dans la commune en marchant ou au pas de course en rejoignant la forêt de Bord. Cette manifestation a permis le reversement de 750 € au profit de la ligne contre le cancer.



### ► Vide dressing et bourse aux jouets et à la puériculture

**27 OCTOBRE 2024**

La trentaine de places disponibles pour les exposants a très vite trouvé preneurs !



### ► Armistice 1918

**11 NOVEMBRE 2024**

Commémoration aux Damps du 106ème anniversaire de l'Armistice de la Grande guerre.



### ► Théâtre

**17 NOVEMBRE 2024**

« Du côté de chez Courteline » joué par la Compagnie de l'Ourlil





## ACTIVITÉS MUNICIPALES

### ► La Ronde des Damps

24 NOVEMBRE 2024



Lancée le 9 octobre 1994, l'édition de 2024 a célébré les 30 années d'existence de cette course nature ! 226 coureurs : 119 sur le 15 km et 107 sur le 9 km ont eu la surprise d'apprendre au départ que le parcours s'effectuait dans le sens inverse par rapport aux autres années.



### ► Goûter spectacle de Noël

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2024

Petits et grands sont partis « sur les traces du Père Noël ».



### ► Sortie vélo Téléthon

7 DÉCEMBRE 2024



En partenariat avec Origine Cycling Club, une quinzaine de participants ont bravé le vent et la pluie sur

un parcours de 35 km. Cette manifestation a permis le versement direct de 1785 € au Téléthon.

### ► Marché de Noël

9 DÉCEMBRE 2024



Le marché de Noël a encore eu un beau succès cette année. La salle Octave Mirbeau a été trop petite

pour accueillir tous les exposants qui souhaitaient venir.

### ► Buches et colis des Aînés

17 DÉCEMBRE 2024

Le colis de fin d'année a été de nouveau distribué à nos aînés cette année, avec une formule « duo » pour les couples et « solo » pour les personnes seules. Et lors de cet après-midi convivial, la traditionnelle buche de Noël a été dégustée par les convives.





## ACTIVITÉS MUNICIPALES

### ► Goûter de Noël des écoliers

**20 DÉCEMBRE 2024**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le père Noël a rendu visite aux enfants de l'école. La municipalité leur a offert un goûter (brioche et chocolat chaud) qui a été très apprécié.



### ► Galette des Reines et des Rois

**11 JANVIER 2025**

Les aînés se sont réunis pour déguster la galette des rois, lors d'un après-midi convivial, en musique.



### ► Vœux

**11 JANVIER 2025**

Les vœux ont eu lieu un samedi midi au lieu de l'habituel vendredi soir. Cela n'a pas empêché les habitants de profiter de ce moment de convivialité et de rencontre avec les élus



### ► Remise des prix maisons fleuries et décors de Noël

**28 FÉVRIER 2025**

**Maisons fleuries :** M. et Mme CAUVET Claude / M. DA SILVA José / M. et Mme CAPPELLE Pierre / M. et Mme DEMIR Murat / Mme ANQUETIL Monique  
**Décors de Noël :** Mme DUFOUR Yvette / Mme MAHIEUX Marie-Rose / M. ANQUETIL Jean-Luc / M. et

Mme DEMAREST Patrice  
**Prix d'effort à la décoration :** M. BREANT Quentin et MAGNIER Camille / M. et Mme COURTHEUSE Jean-Pierre / M. et Mme CHARPENTIER Maxime / M. et Mme BRAGUER Yannick

### ► Exposition des Artistes locaux

**DU 18 AU 21 AVRIL 2025**



De nombreux artistes locaux se sont encore mobilisés cette année, pendant le week-end de Pâques

pour faire découvrir leurs œuvres au public, lors d'une exposition variée, riche et colorée. Belle exposition !

### ► Chasse aux œufs

**19 AVRIL 2025**



Les enfants de la commune, accompagnés de leurs parents ont participé à la chasse aux œufs qui

s'est tenue lors du week-end de Pâques.



## ACTIVITÉS MUNICIPALES

### ► Victoire 1945

8 MAI 2025

Célébration aux Damps du 80ème anniversaire de la victoire de 1945.



### ► Fête des Damps

31 MAI ET 1<sup>ER</sup> JUIN 2025

La municipalité s'est de nouveau associée au comité des fêtes cette année pour proposer un week-end d'animations pour petits et grands, notamment en organisant la sortie vélo du samedi et en finançant l'accès gratuit aux manèges et aux trampolines pendant tout le week-end.

### ► Sortie vélo en faveur de l'association « Main dans la main pour le bonheur de Lylou »

28 JUIN 2025

Le 28 juin, en présence de la présidente de "Main dans la main pour le bonheur de Lylou, Laura Vaillant, la commune a organisé une sortie solidaire pour soutenir cette association.

Dans une ambiance chaleureuse, cette belle initiative a rassemblé une trentaine de marcheurs et cyclistes autour d'une même cause : améliorer le bien-être de la petite Lylou.

L'association « Les Randonneurs » a pris en main l'organisation de la marche.

En parallèle, un groupe de cyclistes a pris la route, emmené par le premier adjoint de la commune.

À l'arrivée, un moment de convivialité a réuni tous les participants, autour du verre de l'amitié.



## ▶▶ EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### 18 septembre 2024

- SILOGE : logements séniors, proposition de transformer la salle communale en 13ème logement
- Tarifs municipaux : restauration scolaire, octobre rose
- Avis sur le classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires de l'Eure
- Informations remplacement des candélabres avenue de la Forêt de Bord
- Informations travaux de végétalisation des cours d'école

### 15 octobre 2024

- Monlogement27 : rapport du mandataire social sur l'exercice 2023
- Agglomération Seine Eure : rapport annuel sur

- le prix et la qualité de l'eau 2023
- SIEGE 27 : convention de participation financière pour les travaux rue des Peupliers
- Convention voile scolaire avec l'Agglomération Seine Eure et le CDV27
- Vote subvention à la ligue contre le cancer, dans le cadre d'octobre rose
- Modification N°4 du PLUiH de l'Agglomération Seine Eure

### 10 décembre 2024

- Echange de terrains sans soulte entre la commune de Les Damps et Monsieur Antoine Aveline
- Vente de deux terrains et de l'ex maison Gueroult
- Informations sur le bilan financier de la construction du terrain multisports

- Informations sur la rétrocession des parties communes de l'Orée du Bois à la commune

### 8 janvier 2025

- Octroi d'une subvention exceptionnelle pour aider les sinistrés du département de Mayotte

### 4 février 2025

- Présentation du projet DEZIR : création d'une unité de CO2 à Alizay
- Vente de la barque, de la remorque et du moteur
- Informations sur le projet de bégainage de 13 logements séniors



## 11 mars 2025

- Approbation du compte de gestion 2024
- Approbation du compte administratif 2024
- Vote des taxes locales 2025
- Vote des subventions aux associations 2025
- Vote de la subvention de fonctionnement au CCAS 2025
- Vote du budget primitif du budget principal 2025
- Choix du prestataire pour la réfection du toit terrasse de la salle Octave Mirbeau
- Plan de financement de la réfection du toit terrasse de la salle Octave Mirbeau et demande de fonds de concours à la CASE
- Choix du prestataire pour le marché de travaux d'installation de la vidéoprotection
- Actualisation du plan de financement du projet de vidéoprotection et demande de fonds de concours à la CASE

- SIEGE27 : Convention pour le remplacement de 16 points lumineux Avenue Forêt de Bord (phase 2/2)
- Informations 1ère réunion de quartiers

## 1<sup>er</sup> avril 2025

- Acquisition de plein droit de parcelles de voirie
- Classement de parcelles dans le domaine public communal
- GRDF Régularisation Convention de servitude l'Orée du Bois
- Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications
- CASE : Constitution d'un groupement de commandes pour le renouvellement des photocopieurs
- CASE : Convention pour le remboursement des frais de fonctionnement de l'ALSH de la commune de Les Damps

- Convention avec l'association Les Papillons, pour l'installation d'une boîte aux lettres
- Tirage au sort des jurés d'assise
- Information requalification de l'ancien site Bosch

## 20 mai 2025

- Demande de subvention de fonctionnement de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie
- Recrutement d'un adjoint technique territorial en vue de faire face à un accroissement saisonnier d'activité (espaces verts) du 12 mai au 31 août 2025
- Licence IV du Bar de la Place
- Informations projet de Bouygues Telecom d'installation d'une antenne-relais dans la commune



## ÉCOLE

### ► Défi « vide ton assiette »

Le 26 juin, lors de la pause repas, les récompenses du « défi vide ton assiette ! » ont été remises aux enfants. En effet depuis mars, les enfants ont été mis au défi d'avoir le plus d'assiettes vides par classe, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Les enfants ont reçu un diplôme chacun pour leur participation, une coupe pour les classes qui ont fait le moins de gaspillage et les enfants, qui ont vraiment bien mangé tout le long du défi, ont eu droit à un set de table personnalisé.



### ► L'année scolaire en photos





## ÉCOLE

### L'année scolaire en photos

Incos visite d'un auteur



Voile



Jardin de la Dame Blanche



Kermesse



Rencontres Rydby



Lecture



Kermesse



Kermesse



Lire et faire lire



Nettoyons la nature



Semaine Olympique et Paralympique



Neige à l'école



Petit bal des Maternelles



Sortie vélo



Spectacle de Noël



## LES RÈGLES ESSENTIELLES DU BON VOISINAGE

Vivre en communauté, c'est un peu comme une danse délicate où chaque pas compte. Pour que cette danse soit agréable pour tous, il est essentiel de respecter quelques règles de bon voisinage. Ces principes simples permettent de maintenir la paix et la convivialité au quotidien, transformant un simple lieu de résidence en un véritable havre de paix partagé.

### LE RESPECT AVANT TOUT

La pierre angulaire du bon voisinage est le respect mutuel. Cela implique de considérer les autres comme on aimerait être considéré. Que ce soit pour le volume de sa musique, le bruit des travaux, ou les discussions animées sur le balcon, la modération est de mise. Pensez toujours à l'impact que vos activités peuvent avoir sur ceux qui vous entourent.

### LES OUTILS DE BRICOLAGE À MOTEUR (PERCEUSE, RABOTEUSE, SCIE...) OU DE JARDINAGE (TONDEUSE À GAZON, TRONÇONNEUSES...)

#### sont autorisés pour les particuliers :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h ;

#### et sont autorisés

**pour les professionnels :** du lundi au samedi (hors jours fériés), de 7h à 20h (arrêté préfectoral du 20 août 2024).

**En dehors de ces jours et horaires, ils sont interdits.**



## LA COMMUNICATION, CLÉ DE L'ENTENTE

Un problème avec un voisin ? Plutôt que de laisser l'agacement monter, privilégiez le dialogue. Une conversation calme et respectueuse est souvent la solution la plus efficace. Expliquez clairement ce qui vous gêne, et soyez également à l'écoute de leurs préoccupations. De nombreuses tensions peuvent être évitées par une simple discussion à l'amiable avant qu'elles ne s'enveniment.

## L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNS

Les espaces partagés, qu'il s'agisse des couloirs, des jardins ou des locaux à poubelles, sont la responsabilité de tous. Veillez à les maintenir propres et rangés. Ne laissez pas traîner vos affaires, respectez les règles de tri des déchets et signalez tout problème ou dégradation. Un environnement commun agréable est le reflet d'une communauté respectueuse et attentionnée.

## LA COURTOISIE AU QUOTIDIEN

Un bonjour chaleureux, un sourire, un petit service rendu... Ces petits gestes de courtoisie peuvent sembler anodins, mais ils tissent des liens et créent une atmosphère conviviale. N'hésitez pas à aider un voisin si vous le pouvez, ou à proposer votre aide. Ces attentions quotidiennes renforcent le sentiment d'appartenance et contribuent à un cadre de vie plus agréable pour tous.

**En somme, le bon voisinage repose sur des principes simples : respect, communication, responsabilité et courtoisie. En les appliquant au quotidien, chacun contribue à créer un environnement de vie harmonieux et serein, où il fait bon vivre.**



## ÉTAT CIVIL

### ► Naissances

GRELLIER Iris 20/07/2024

DA SILVA ALVES Alma  
20/09/2024

LANGSWEIRT Emy 05/11/2024

PHILIPPE Giorgia 30/01/2025

TATAR Almila 08/03/2025

### ► Mariages

FERON Sasha & TONG Juliette  
06/09/2024

LEROY Eric & BENHAMRON  
Nathalie 28/09/2024

CHAUVY Maxime & BELAUBRE  
Marion 12/04/2025

VERDURE Julien & RICOUARD  
Charlotte 07/06/2025

### ► PACS

JOUEN Romain & LAROCHE  
Emilie 12/12/2024

ANDRÉ Aurélien & GUILLOUX

Charlène 26/06/2025

VAYER David & BENARD Céleste  
01/07/2025

### ► Décès

COIPEL René 27/07/2024

SORRE née LEVOUIN Liliane  
01/08/2024

RAGEL José 24/08/2024

NIAUDEAU Jean-François  
05/09/2024

LECOURTOIS née LEPRON  
Suzanne 05/10/2024

NONCHER née HUBLET Roberte  
27/11/2024

CHARPENTIER née LEGAND  
Jeannine 26/12/2024

BEUZELIN Claude 01/01/2025

CARVALHO née PEREIRA DA  
SILVA Maria-Irène 09/01/2025



## ASSOCIATIONS

### ► Comité des Fêtes

Depuis Janvier 2025, le Comité des fêtes a changé de bureau.

Présidente Chantal Courtheuse

Trésorière Charlène Guilloux

Secrétaire Marion Chauvy

Membres : Ghislaine Braguer, Yannick Braguer, Edwige Delamare, Chantal Mary, Gilbert Mary, Maxime Chauvy.

Le comité est composé de bénévoles engagés, désireux de proposer des événements ouverts à tous, dans un esprit de partage et de convivialité

**Les premières manifestations ont commencé :**

En février : par un karaoké

En mars : le salon des collectionneurs

En avril : après-midi récréatif

En mai : la fête du village

En juin : fête de la musique

**Nos festivités à venir :**

Septembre : Loto

Octobre : soirée année 80

Nous essayons de faire une activité par mois pour animer et faire vivre notre commune dans une ambiance accueillante et festive.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à ces événements et à venir nombreux, en famille ou entre amis !

Si vous souhaitez rejoindre le comité, proposer une idée ou simplement donner un coup de main lors d'un événement, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, faisons du comité des fêtes un lieu vivant et enthousiaste, où il fait bon se retrouver.



## ASSOCIATIONS

Venez nous rejoindre sur notre page Facebook : comité des fêtes les damps27  
A très bientôt. Chantal Courtheuse



Comité des fêtes



## ▶ FCSE

Avec une victoire 13 à 0, contre Normanville nos U15 Régionale 2 terminent **CHAMPIONS** d'un groupe normand très relevé (Pacy, Oissel, Gisors, Sotteville...)

Une récompense pour tout un club, staff, joueurs, dirigeants, parents, supporters et partenaires.



**Nos jeunes féminines en pleine progression** achèvent quant à elles une année sportive bien remplie avec les tournois de fin de saison.



Retrouve nous sur :  
<https://www.facebook.com/footballclubseineure>  
Infos, inscriptions :  
580532@lfnfoot.com.

## ▶ UNC



Participation de l'Association Locale de l'Union Nationale des Combattants de Pont de l'Arche-Les Damps à la **cérémonie internationale du 6 Juin à UTAH BEACH.**

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, l'Association Locale de l'Union Nationale des Combattants de Pont de l'Arche-Les Damps fut invitée par le Comité du Débarquement à participer à la cérémonie internationale du 81<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie du 6 juin qui, cette année, se déroula à Utah Beach (commune de Sainte-Marie-du-Mont) dans le département de la Manche.

Avant de rejoindre le lieu de la cérémonie, les anciens combattants auxquels s'était joint le président départemental de la Fédération de l'Eure, se retrouvèrent pour un **déjeuner de cohésion** dans une

guinguette située sur les rives de la rivière Jourdan à Carentan-Les-Marais. Ce fut un moment très convivial apprécié par tous.

Avoir été associés à cet événement d'une grande portée, tant par sa dimension symbolique que par les valeurs qu'il incarne aux côtés des vétérans US, des ministres et diplomates issus de nombreux pays de l'Union Européenne et des Etats-Unis, fut un privilège dont les anciens combattants présents se souviendront longtemps.

L'organisation exemplaire de cette manifestation, la chaleur de l'accueil qui nous fut réservé ainsi que les échanges que nous avons pu avoir au cours de cette cérémonie sont à souligner car ont été particulièrement enrichissants et inspirants.

**Rendez-vous international est déjà pris pour 2026.**





## ASSOCIATIONS

Le Loto du FCSE du 14 et 15 février dernier a tenu toutes ses promesses à la salle des fêtes communale. Un moment convivial partagé en famille et entre amis pour les dampsois.



adhérents au mercredi 3 septembre pour la reprise des cours. Le Président Jean-Louis Carré



commémorations du débarquement sur les plages de Normandie sont au programme. Cet été sont prévus des grandes manœuvres non loin du Mont-Saint-Michel. L'organisation de l'événement qui se déroulera dans l'Eure en Aout 2026 pour les 20ans de l'association avance bien. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer quand vous croisez les véhicules, avenue de la forêt de bord ou à nous contacter [david@leslufteaux.com](mailto:david@leslufteaux.com).**

### ► Au Fil de l'Eure

Notre Association Au Fil de l'Eure rassemble des passionnés de la broderie au point de croix. Nous nous réunissons deux fois par semaine à la Maison des Associations des Damps. Chaque Vendredi de 10 h à 17h30 et le samedi de 14h à 17h30 de Septembre à la mi-Juillet .

Cette année nous avons organisé des « Pucés Couturières et Brodeuses » et vous êtes venus nous voir nombreux. Nous organiserons l'an prochain une exposition sur le thème de la Mer et nous vous y attendrons avec impatience.

Si vous voulez nous rencontrer c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements.

**Martine LESAULT - 06.75.64.76.16**  
**Présidente de l'association.**

### ► Les Damps'Eure

Pour leur sortie de Printemps, le 24 avril 2025, les adhérents « Damp s'Eure » se sont promenés sur la Seine à bord du bateau Guillaume Le Conquérant tout en dégustant bolées de cidre et pâtisseries.

Le traditionnel repas dansant du 28 juin 2025 - salle Octave Mirbeau - a accueilli tous les amoureux de la danse sur le thème « Les 4 Saisons ». Brigitte donne rendez-vous à tous les

### ► Les randonneurs

L'association propose depuis plusieurs années des randonnées tous les mardis et jeudis après-midi. Nous sommes environ 80 adhérents. Ces randonnées se font jusqu' à 40 kms autour des Damps, selon la saison.

Le mardi, c'est surtout en forêt de Bord. Le jeudi, en covoiturage, nous allons sur le lieu de départ.

Nous organisons aussi des randonnées à la journée, ainsi que 2 journées avec balade le matin, déjeuner partage et pétanque ou jeux de société l'après midi.

2 à 3 sorties collectives sont prévues pendant l'année en car.

**Pour plus de renseignements :**  
**contacter le Président : François REDON au 06.62.05.99.73**  
**E-Mail : [francoi.redon2@orange.fr](mailto:francoi.redon2@orange.fr)**

### ► Les Lufteaux



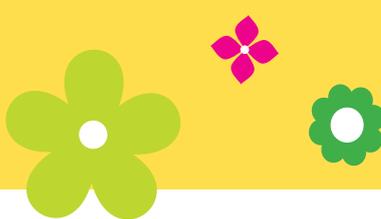
L'association les Lufteaux a bataillé dans toute l'Europe au sein de diverses organisations durant l'hiver et avec le printemps les habituelles



### ► Techni pêche 27

A l'occasion de la fête communale des Damps s'est déroulé un important concours de pêche sur les berges de l'Eure. Café chaud et viennoiseries offerts aux 35 participants ont permis de patienter en attendant le départ halieutique de ce premier Dimanche de Juin.





## ASSOCIATIONS

Le but de ce concours était de partager la discipline de ce loisir entre les pêcheurs locaux, les amateurs passionnés, les jeunes et le monde de la pêche dite sportive.

Le village des Damps ne déroge pas à cela et peut s'enorgueillir d'abriter des passionnés de la pêche à la ligne. Une bien belle journée orchestrée par le comité des fêtes avec l'aide du club de pêche sportive Eurois « Techni Pêche27 ».

Une remise de trophées offerts par le comité des fêtes, devant un verre de cidre, a clôturé cette belle journée.

### Le Podium :

**1<sup>er</sup> Nicolas Frilay (Les Mureaux)**

**2<sup>e</sup> Laurent Fouquereau (Rambouillet)**

**3<sup>e</sup> Philippe Darius (Les Damps)**



## ► Fil & aiguille

L'association FIL et AIGUILLE vous accueille tous les lundis à partir de 21h à la salle des Associations pour 2 heures de couture, tricot, crochet... selon vos envies du moment.

**Pour plus d'informations vous pouvez joindre Mme Tremauville au 06 79 25 76 66.**



## ► Art Club 27



L'année s'achève sur de belles réalisations tant en aquarelle qu'en bustes en argile ainsi que divers tableaux. Le club compte désormais 12 membres qui créent dans une

belle et bonne ambiance. Art club 27 rouvrira ses portes début septembre (date à préciser).

**Pour tout renseignement joindre Nadine Artaud au 06 15 47 90 58.**

## AGENDAS... SORTIES... DE SEPTEMBRE 2025 À JANVIER 2026

<b>SAM. 13 SEPT.</b>	Matinée éco-citoyenne organisée par la municipalité
<b>SAM. 13 ET DIM. 14 SEPT.</b>	Loto organisé par le comité des fêtes
<b>DIM. 28 SEPT.</b>	Bourse aux jouets et à la puériculture et vide dressing des dampsoises organisés par la municipalité
<b>DIM. 5 OCT.</b>	Repas des aînés dampsois, organisé par la municipalité
<b>SAM. 11 OCT.</b>	Sortie Octobre Rose organisée par la municipalité
<b>DIM. 12 OCT.</b>	Exposition de vieilles voitures organisée par la municipalité
<b>SAM. 18 OCT.</b>	Soirée dansante années 80 organisée par le comité des fêtes
<b>VEN. 31 OCT.</b>	Animation Halloween organisée par le comité des fêtes
<b>SAM. 1<sup>ER</sup> AU DIM. 9 NOV.</b>	Les 50 ans de peinture de Pierre Touchard, salle Octave Mirbeau
<b>MAR. 11 NOV.</b>	Cérémonie hommage à tous les morts pour la France organisée par la municipalité
<b>DIM. 16 NOV.</b>	Après-midi théâtre organisé par la municipalité
<b>DIM. 23 NOV.</b>	La Ronde des Damps, course organisée par la municipalité
<b>SAM. 6 DÉC.</b>	Sortie vélo Téléthon organisée par la municipalité
<b>DIM. 7 DÉC.</b>	Marche de Noël organisée par la municipalité
<b>DIM. 14 DÉC.</b>	Goûter-spectacle de Noël pour les enfants dampsois, organisé par la municipalité
<b>MAR. 16 DÉC.</b>	Bûche et colis des aînés dampsois, après-midi organisé par la municipalité
<b>MAR. 6 JAN. 2026</b>	Epiphanie - 15h30 : galette des aînés dampsois, après-midi organisé par la municipalité
<b>SAM. 10 JAN. 2026</b>	11h : Vœux du Maire

Nota : la soirée Beaujolais initialement prévue le 20 novembre est annulée.